

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

### Au 30 septembre 2022

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers semestriels ou annuels du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1 888 809-3333, ou en nous écrivant à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., 151 Yonge Street, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5C 2W7, ou en visitant notre site Web à [www.placementsnei.com](http://www.placementsnei.com) ou celui de SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent aussi communiquer avec nous, de l'une ou l'autre de ces façons, pour obtenir un exemplaire des politiques et des procédures de vote par procuration du fonds d'investissement, du rapport des votes par procuration ou de l'information trimestrielle sur les portefeuilles.

## Analyse du rendement par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Le Fonds a comme objectif de placement de procurer un revenu courant avec la possibilité de gains en capital. Le Fonds investira ses actifs principalement dans des titres à revenu fixe sur des marchés développés et émergents.

### Risques

Les risques liés à un placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux indiqués dans le prospectus simplifié. Le Fonds convient aux investisseurs qui visent le court à moyen terme et dont le niveau de tolérance au risque est faible. Tout changement apporté au Fonds n'a pas eu d'incidence sur son niveau de risque global.

### Résultats

Pour la période de douze mois close le 30 septembre 2022, les parts de série I du Mandat NEI revenu fixe ont dégagé un rendement de -9,8 %, comparativement à un rendement de -10,5 % pour l'indice de référence décrit ci-après.

Contrairement à celui de l'indice de référence, les rendements du Fonds sont établis après déduction des frais et charges payés par le Fonds. L'écart de rendement entre les séries de parts est principalement attribuable aux frais de gestion imputés à chaque série. Consultez la section « Rendement passé » pour connaître le détail des rendements par série.

L'indice de référence de ce Fonds est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 392 705 221 \$ au 30 septembre 2021 à 366 018 074 \$ au 30 septembre 2022, en baisse de 6,80 % pour la période. Cette variation de l'actif net est attribuable aux opérations des porteurs de parts d'un montant net de 14 620 953 \$, et aux opérations de placement de -41 308 100 \$, y compris la plus-value (moins-value) du marché, les revenus et les charges.

## Facteurs ayant influé sur le rendement

Pendant la majeure partie de la période, dans un contexte de hausse des taux, le Fonds a conservé une durée allant de courte à neutre. En conjugaison avec certains ajustements tactiques et à la position de trésorerie, cette stratégie a eu une incidence positive sur le rendement.

La courbe s'est majoritairement aplatie au cours de la période. La décision de privilégier les obligations à long terme par rapport aux obligations à court et moyen terme a donc été bénéfique pour le Fonds. La trésorerie excédentaire en découlant a été conservée sur le compte ou investie dans des titres à court terme, au coût d'un portage supplémentaire pour le Fonds. Mais à mesure que les taux à court terme ont augmenté, ce rendement négatif a convergé vers 0. Ce positionnement est le facteur ayant le plus contribué au rendement excédentaire.

La sous-exposition aux titres de créance provinciaux a également contribué au rendement relatif en raison de l'élargissement des écarts de taux dès le début de la période, principalement dans la partie à court terme de la courbe où les obligations de société affichent une meilleure valeur. Cette position a été ramenée au neutre depuis le dernier semestre au moyen d'une concentration dans le segment à long terme de la courbe. Les obligations provinciales dans ce segment de la courbe ont non seulement présenté une meilleure valeur relative que les obligations de société, mais leur rendement a également atteint des niveaux historiquement attrayants. De plus, les titres de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de Terre-Neuve étaient les principales positions dans ce secteur, et ils ont affiché un rendement supérieur à celui de leurs homologues plus liquides, particulièrement les titres du Québec. La position du Fonds dans les obligations d'agences a été accrue de manière significative au deuxième trimestre en raison des niveaux techniques à plus long terme atteints. Ces titres ont affiché un rendement supérieur par rapport aux titres provinciaux, qui ont été remplacés dans le portefeuille. Des titres LNH ont été ajoutés, contribuant à atténuer le rendement inférieur des obligations du gouvernement du Canada, en particulier sur le plan du rendement.

Le Fonds est resté surexposé aux titres de créance de sociétés tout au long de l'année, et a même augmenté la position dans ces titres. Si les écarts de taux se sont d'abord comprimés, ils se sont élargis en raison de l'inquiétude croissante entourant le conflit ukrainien; mais c'est le durcissement de ton des banques centrales qui a creusé davantage les écarts, les investisseurs fuyant cette catégorie d'actifs. Aucun secteur n'a été épargné par le récent élargissement des écarts, mais ce sont les secteurs des communications, de l'énergie et de l'immobilier, que le Fonds surpondérait, qui ont le plus souffert. Heureusement, la surpondération du secteur des services financiers a compensé en partie cette incidence. Les positions du Fonds étaient concentrées dans les segments à court et moyen terme de la courbe, en lien essentiellement avec les obligations provinciales. Dans l'ensemble, la répartition a nui au rendement.

## Événements récents

Un positionnement en fonction d'une durée légèrement plus courte a été adopté au dernier trimestre en prévision d'un durcissement de ton des banques centrales. Dans cette optique, le secteur des obligations à 2 ans a initialement été sélectionné, mais comme la courbe s'est encore aplatie, la durée a été prolongée jusqu'à une fourchette de 2025 à 2027. Cela a permis une nouvelle répartition dans le segment à court terme de la courbe de rendement en utilisant de la trésorerie au passage pour maintenir la durée, ce qui a entraîné une augmentation du rendement du portefeuille total, surtout en combinaison avec la répartition dans les titres de créance de sociétés. Ce positionnement qui favorise implicitement le segment des titres de 2 ans à 5 ans de la courbe dont les écarts de taux se sont resserrés bénéficierait d'une « hausse prolongée des taux », ce qui, selon le sous-conseiller en valeurs, est plus crédible que la perspective inverse selon laquelle les taux sont relevés puis immédiatement abaissés lorsque les effets des hausses précédentes se font sentir.

Compte tenu du retrait continu des mesures d'assouplissement monétaire par les banques centrales, le sous-conseiller en valeurs est toujours d'avis que les obligations provinciales à court terme ne sont pas attrayantes. Il en va de même pour les obligations d'organismes fédéraux à moyen terme, dont le cours est passé de faible à normal en l'espace de quelques mois. Le segment à long terme de la courbe de rendement des obligations provinciales offre effectivement une meilleure valeur, car elles se négocient au-delà d'un écart type par rapport à la moyenne, ce qui depuis toujours est le signe de l'accès au marché des titres axés sur la valeur. Sur le plan de la sélection, la trésorerie sera privilégiée puisque les titres en périphérie offrent peu, voire pas, de rendement supplémentaire.

À la suite du récent élargissement des écarts de taux, le sous-conseiller en valeurs estime toujours que le profil risque-rendement justifie maintenant une surpondération, principalement dans le segment à court terme et, maintenant, dans le segment à moyen terme de la courbe. Les secteurs privilégiés sont les services bancaires (admissibles à la recapitalisation interne), les services publics (obligations à long terme au détriment des obligations provinciales), les pipelines (sauf les titres à long terme), les FPI, le commerce de détail et les télécommunications. Le positionnement demeurera plus neutre dans le secteur du pétrole et du gaz, notamment dans les titres de Cenovus et de North West Redwater. Les titres adossés à des créances mobilières, l'assurance, la production d'énergie et les services financiers figurent parmi les secteurs sous-pondérés. La sélection des émetteurs est toujours importante, mais elle l'est davantage en période de turbulences géopolitiques et économiques, et les cotes ESG demeurent un facteur pour la sélection d'émetteurs spécifiques. Les émissions d'obligations vertes et durables seront analysées avec soin et ces obligations seront intégrées dans le portefeuille lorsque certaines conditions seront satisfaites. Pour le segment à long terme de la courbe, le sous-conseiller en valeurs accroîtra l'exposition pour couvrir le segment à court terme lorsque les écarts s'élargiront davantage que ceux des obligations provinciales. L'exposition aux titres à moyen terme sera réduite pour équilibrer le Fonds.

## Opérations entre apparentés

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« PNE SEC ») est le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire du portefeuille et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds. Le commandité de PNE SEC, Placements NordOuest & Éthiques Inc., est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso Inc. (« Aviso »). Aviso est aussi l'unique commanditaire de PNE SEC. Aviso est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso S.E.C., qui est elle-même détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant à cinq coopératives de crédit provinciales et à Groupe CUMIS limitée. Desjardins Holding financier inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »).

PNE SEC impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. En contrepartie, PNE SEC s'acquitte de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts spécifiques (par exemple, les frais et les charges du comité d'examen indépendant (« CEI »), les taxes, les impôts et les courtages), y compris les paiements aux parties liées. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et sont évalués à une valeur d'échange similaire à celle utilisée pour les autres parties indépendantes. Fiducie Desjardins inc. (« Fiducie Desjardins ») est le dépositaire du Fonds. Fiducie Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt de titres et de mise en pension de titres, et Fiducie Desjardins peut agir à titre d'agent de prêt de titres et de mise en pension de titres du Fonds (« l'agent »). Le revenu tiré de ces opérations est réparti entre le Fonds et l'agent à raison de 60 % et 40 %, respectivement. Valeurs Mobilières Desjardins inc. (« VMD ») est un courtier en valeurs qui effectue, pour le compte du Fonds, des opérations sur ses titres en portefeuille. VMD est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (« DGIA ») est le sous-conseiller en valeurs du Fonds. DGIA est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Les frais de DGIA sont entièrement assumés par PNE SEC.

S'il y a lieu, les commissions versées par le Fonds à VMD et les montants reçus des fonds sous-jacents gérés par PNE SEC au cours de la période sont présentés.

	Septembre 2022 (\$)	Septembre 2021 (\$)
Montants reçus des fonds sous-jacents	5 253 880	688 755

Les sous-conseillers du Fonds peuvent confier certaines des opérations du Fonds à des sociétés de courtage membres du groupe de PNE SEC, à condition que les compétences de ces sociétés membres du groupe en matière d'exécution d'opérations et leurs coûts soient semblables à ceux de sociétés de courtage admissibles non-membres du groupe.

Le Fonds n'est actuellement distribué que par NEI sur le marché dispensé.

PNE SEC a constitué un CEI pour le Fonds, comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, pour qu'il examine les conflits d'intérêts qui surviennent dans le cadre de la gestion des fonds de placement. Le Fonds ne s'est appuyé sur aucune approbation, recommandation favorable ou instruction permanente du CEI du Fonds dans le contexte des opérations entre parties liées.

Le présent document comporte des énoncés prospectifs. Ces énoncés se caractérisent par l'utilisation d'expressions comme « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions semblables. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent grandement de ceux formulés, implicitement ou explicitement, dans ceux-ci. Ces facteurs comprennent notamment la conjoncture économique, les conditions commerciales et de marché, la fluctuation du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que les mesures prises par les autorités gouvernementales. Il se peut que les événements futurs et leurs effets sur le Fonds ne soient pas les mêmes que ceux que nous avons prévus. Les résultats réels peuvent différer grandement des résultats projetés dans ces énoncés prospectifs. Nous ne prenons pas l'engagement de mettre à jour ou de revoir tout énoncé prospectif en fonction de nouveaux renseignements, de faits nouveaux ou d'autres facteurs, et nous nous libérons expressément de toute obligation à cet effet.

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers des cinq derniers exercices ou des périodes depuis la création, le cas échéant.

### Actif net par part (\$) <sup>(1)</sup>

Série	Période	Actif net au début de la période	Augmentation (diminution) liée à l'exploitation					Distributions						Actif net à la fin de la période
			Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) non réalisés	Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation <sup>(2)</sup>	Revenu de placement (sauf les dividendes)	Dividendes	Provenant de fonds sous-jacents	Gains en capital	Remboursement de capital	Distributions totales <sup>(3, 4)</sup>	
I	Sept. 2022	10,03	0,34	0,00	-0,33	-1,00	-0,99	0,22	0,00	0,12	0,00	0,00	0,34	8,72
	Sept. 2021	10,57	0,23	0,00	-0,06	-0,39	-0,22	0,20	0,00	0,02	0,09	0,00	0,31	10,03
	Sept. 2020	10,06	0,25	0,00	0,16	0,37	0,78	0,18	0,03	0,00	0,00	0,00	0,21	10,57
	Sept. 2019	10,00	0,09	-0,01	0,00	-0,11	-0,03	0,01	0,03	0,00	0,00	0,00	0,04	10,06

1) Toutes les données par part présentées en 2022 se rapportent à l'actif net établi conformément aux IFRS et proviennent des états financiers annuels audités du Fonds pour la période close le 30 septembre 2022.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période à l'étude.

3) Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds.

4) Les distributions (le cas échéant) qui auraient pu être effectuées et qui reflétaient un remboursement de capital excédant les gains à court terme visaient à réduire toute perturbation et à procurer de la stabilité aux investisseurs qui ont choisi de recevoir leurs distributions en espèces, comme il est indiqué dans le prospectus simplifié. Ces montants sont passés en revue à la fin de chaque année civile. Les membres de la direction et le sous-conseiller en discutent dans le but de déterminer la stratégie la plus appropriée à l'avenir et ils prennent les mesures nécessaires pour assurer la stabilité à long terme du Fonds.

### Ratios et données supplémentaires

Série	Période	Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) <sup>(1)</sup>	Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charges (%)	Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(2)</sup>	Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(3)</sup>	Valeur liquidative par part (\$)
I	Sept. 2022	366 018,07	41 959,27	s. o.	s. o.	0,00	216,45	8,72
	Sept. 2021	392 705,22	39 150,12	s. o.	s. o.	0,00	267,23	10,03
	Sept. 2020	215 683,32	20 410,47	s. o.	s. o.	0,05	336,55	10,57
	Sept. 2019	31 217,96	3 104,08	s. o.	s. o.	0,10	3,10	10,06

1) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, ainsi que des retenues d'impôt) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

2) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du Fonds et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres en portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période donnée est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de ladite période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion, de la supervision et de l'administration du Fonds. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion pour les parts de série I. Les porteurs de parts de série I paient des frais convenus directement à Placements NEI.

En plus des frais et charges à payer directement par le Fonds, certains fonds sous-jacents tiers pourraient avoir leurs propres frais et charges à payer. Le Fonds prend en charge indirectement sa quote-part de ces frais et charges. Toutefois, le Fonds ne paye aucuns frais de gestion ou autres charges semblables que, de l'avis du gestionnaire, une personne raisonnable pourrait considérer comme un dédoublement des frais à payer par un fonds sous-jacent pour le même service.

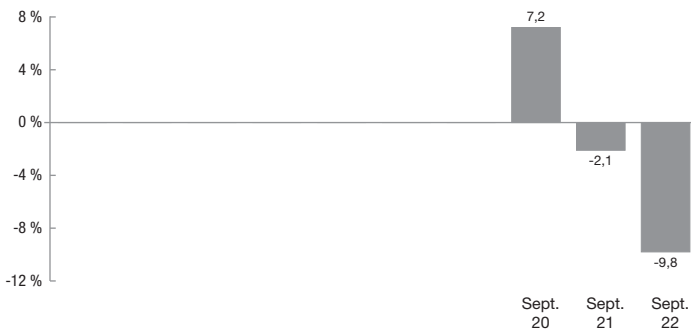
## Rendement passé

Les données sur le rendement présentées ne sont pas nécessairement représentatives du rendement du Fonds dans l'avenir. Les données présentées supposent que toutes les distributions versées par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles des séries visées de celui-ci. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou d'autres frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire le rendement.

## Rendement annuel

Le diagramme suivant fait état du rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour chaque période indiquée et illustre les écarts de rendement du Fonds d'une période à l'autre. Il montre les variations à la hausse ou à la baisse du rendement d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période.

### Série I



## Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés de toutes les séries du Fonds. Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, en fonction du rendement total, et après déduction des charges. Aux fins de comparaison, les rendements de l'indice de référence sont inclus. L'analyse du rendement relatif du Fonds se trouve à la rubrique « Résultats » du présent rapport et la description des indices figure à la rubrique « Rendements annuels composés » du présent rapport.

L'indice de référence de ce Fonds est l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada permet de mesurer le rendement de l'ensemble du marché canadien des titres à revenu fixe de première qualité. Les rendements sont calculés quotidiennement et sont pondérés selon la capitalisation boursière, de façon que le rendement d'une obligation influe sur le rendement de l'indice proportionnellement à la valeur marchande de l'obligation. L'indice comprend quatre grandes catégories de titres d'emprunt ou d'emprunteurs : obligations émises par le gouvernement du Canada (y compris les sociétés d'État), obligations provinciales (dont les titres garantis par la province), obligations municipales et obligations de sociétés.

Même si le Fonds utilise l'indice de référence à des fins de comparaison du rendement à long terme, il ne cherche pas à reproduire la composition de l'indice. Par conséquent, il peut y avoir des périodes pendant lesquelles le rendement du Fonds ne correspond pas à celui de l'indice, et l'écart peut être positif ou négatif. Veuillez vous reporter à la rubrique « Résultats » du présent rapport pour obtenir des précisions sur les résultats les plus récents.

Groupe/placement	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	Depuis la création* (%)
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-10,5	-2,5	s. o.	s. o.	**
Mandat NEI revenu fixe, série I	-9,8	-1,8	s. o.	s. o.	-1,4

\* Les rendements depuis la création ne sont pas indiqués pour les séries dont la date de lancement remonte à plus de 10 ans.

\*\* Le rendement de l'indice de référence depuis la création de chaque série se présente comme suit : Série I : -2,0 %.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FDCM »), FTSE International Limited (« FTSE »), le groupe d'entreprises London Stock Exchange (la « Bourse »), FDCM et conjointement avec FTSE et la Bourse, les concédants de licence (les « concédants de licence »). Les concédants de licence ne donnent aucune garantie ni ne font aucune déclaration expresse ou implicite, que ce soit concernant les résultats susceptibles d'être obtenus à la suite de l'utilisation de l'indice des obligations universelles FTSE Canada (l'« indice ») et/ou la valeur qu'affiche cet indice à un moment donné. L'indice est compilé et calculé par FDCM, et tous les droits sur les valeurs et les composantes sont dévolus à FDCM. Aucun des concédants de licence ne saurait être responsable (par suite de négligence ou autrement) envers une personne quelconque à l'égard d'une erreur touchant l'indice, et aucun des concédants de licence n'est tenu à une obligation d'aviser toute personne d'une erreur qui s'y trouve.

« FTSE® » est une marque de commerce de FTSE International Limited au Canada et à Taiwan et du groupe d'entreprises London Stock Exchange ailleurs dans le monde, que FDCM utilise sous licence.

## Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2022

Valeur liquidative totale : 366 018 074 \$

Principaux titres		%
1	Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI, série I	9,1
2	Gouvernement du Canada, 0,500 %, 2030-12-01	6,5
3	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,3
4	Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2024-05-01	3,2
5	Gouvernement du Canada, 0,750 %, 2024-02-01	3,0
6	Province d'Ontario, 2,900 %, 2046-12-02	2,9
7	Banque Scotia, 2,950 %, 2027-03-08	2,5
8	Gouvernement du Canada, 5,750 %, 2033-06-01	1,9
9	Province de Québec, 3,500 %, 2045-12-01	1,9
10	Hydro-Québec, 6,000 %, 2040-02-15	1,9
11	Banque Toronto-Dominion, 2,667 %, 2025-09-09	1,4
12	Banque Laurentienne du Canada, LNH, 1,390 %, 2027-06-01	1,2
13	Banque asiatique de développement, 0,750 %, 2026-02-10	1,2
14	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,750 %, 2025-03-07	1,2
15	Scotia Capital NHA, 0,890 %, 2026-09-15	1,2
16	Banque Royale du Canada, 3,369 %, 2025-09-29	1,2
17	Province de l'Alberta, 3,100 %, 2050-06-01	1,1
18	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2041-06-01	1,1
19	Banque Royale du Canada, 2,740 %, taux variable à compter de 2024-07-25, 2029-07-25	0,9
20	Hydro One, 4,590 %, 2043-10-09	0,9
21	Pembina Pipeline, série 5, 3,540 %, 2025-02-03	0,7
22	Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 2028-03-08	0,6
23	Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 2050-06-18	0,6
24	Province d'Ontario, 3,450 %, 2045-06-02	0,6
25	Banque Royale du Canada, 1,589 %, 2026-05-04	0,6
	Total	52,7

Répartition de la valeur liquidative (1)		%
	Revenu fixe	90,7
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,7
	Titres adossés à des créances hypothécaires	2,7
	Autres	-0,1
	Total	100,0

Répartition sectorielle (1)		%
	Obligations de sociétés	48,3
	Obligations provinciales et de sociétés d'État	18,4
	Obligations fédérales	18,4
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,7
	Titres adossés à des créances hypothécaires	2,6
	Obligations supranationales	2,1
	Obligations gouvernementales étrangères	1,9
	Obligations d'État américaines	1,6
	Obligations municipales	0,1
	Autres	-0,1
	Total	100,0

Répartition géographique (1)		%
	Canada	84,9
	Autres pays	8,4
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,7
	Total	100,0

1) Le tableau présente un aperçu des titres et catégories détenus dans le fonds principal et dans les fonds sous-jacents.

La catégorie « Autres pays » de la répartition géographique inclut tous les pays qui représentent moins de 5 % de la valeur liquidative du Portefeuille.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour sont disponibles chaque trimestre.